

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

Ménages et familles dans la nouvelle réalité migratoire en Italie : le cas de Milan

Gian Carlo BLANGIARDO et Isabelle MOREL

Faculté de Science Politique, Milan, Italie

Introduction

Dans un pays où vivent, selon des estimations vraisemblables (Istat, 1991,1993; Natale, 1990), plus d'un million d'étrangers, le phénomène de la présence étrangère est encore fréquemment associé à l'image de l'individu seul et sans liens de famille. Cette image a accompagné la phase de stabilisation de la nouvelle réalité migratoire des années 80 et n'a pas manqué d'influencer, soit les attitudes et les réactions de la communauté d'accueil, soit les choix politiques.

Le faible intérêt accordé aux aspects familiaux a souvent été le résultat du stéréotype d'une immigration faite de « population masculine jeune et célibataire », accompagnée d'une composante féminine « quasi-indépendante », limitée à des groupes ethniques particuliers et renfermée dans des limites étroites en ce qui concerne l'emploi.

Mais la réalité qui s'est précisée au cours des années plus récentes paraît beaucoup plus complexe et semble contredire (ou du moins atténuer), soit les généralisations simplistes sur la typologie unique de l'immigré étranger, soit les évaluations de marginalité à propos des structures familiales au sein desquelles il se place. De fait, les sources officielles, quand elles signalent environ 40 % de mariés parmi les titulaires d'un permis de séjour (Istat, 1993) et un peu moins de 50 % parmi les recensés (Istat, 1994), mettent en évidence l'indiscutable implication des familles « des immigrés » dans le processus migratoire et justifient la nécessité d'approfondissements particuliers dans le domaine des « familles immigrées » sur lesquelles, par ailleurs, les mêmes sources n'offrent que des données incomplètes et génériques (Istat, 1992, 1993, 1994).

Par conséquent, dans l'attente de pouvoir compter sur des informations plus analytiques et généralisables - aussi bien à travers une plus grande valorisation du recensement qu'à travers une souhaitable systématisation des différentes sources (Blangiardo, 1994) - la perception de la réalité familiale des immigrés repose encore sur les résultats fragmentaires des enquêtes par échantillon. C'est-à-dire un matériel statistique

qui a toutes les limites de l'observation partielle, mais aussi les avantages appréciables d'un détail, par ailleurs, inconcevable (Blangiardo, 1992).

Cette communication offre un exemple d'analyse des informations recueillies par échantillon. Il s'agit d'une contribution fondée sur la ré-élaboration des résultats d'une enquête menée, entre décembre 1991 et janvier 1992, sur 990 étrangers provenant des pays en voie de développement (PVD) ou de l'Europe de l'Est, choisis selon des critères probabilistes (Blangiardo, 1993b) parmi les immigrés présents dans l'agglomération milanaise (IRER-OETAMM, 1992). Cette population a été évaluée, lors du 13^{ème} recensement démographique (20.10.1991), à quelques 17 000 résidents et 7 000 présents temporairement, soit des valeurs bien inférieures aux 50-60 000 considérés généralement comme dignes de foi (Blangiardo, 1993c).

Les « sans famille » : dimensions et premières réflexions sur le phénomène des immigrés seuls

Dans une réalité migratoire à forte dominante masculine (65 %) et malgré la présence d'un nombre non négligeable de mariés/ées (37 %), l'individu adulte qui vit dans l'agglomération milanaise sans aucune forme de cohabitation familiale a une fréquence de 2 immigrés sur 3 environ. La typologie traditionnelle « homme-célibataire-seul » correspond à 1/3 des présents environ. S'y s'ajoute une large représentation (de l'ordre de 13 % des présents) de femmes célibataires et d'hommes mariés (les unes comme les autres sans proches parents), supérieure à celle des femmes mariées qui vivent en famille (11 %), ou des hommes dans la même condition (10 %). L'analyse du niveau d'isolement familial en fonction de l'enregistrement à l'état civil mérite l'attention, ce caractère peut, en effet, être considéré comme un paramètre de stabilité.

Dans l'ensemble des résidents, assez équilibré dans sa composition par sexe, le nombre des immigrés avec famille s'élève à un peu moins de 45 %; les proportions de femmes mariées (14,1 % du total des résidents) et d'hommes mariés (13,9 %) y sont supérieures à la moyenne. Inversement, parmi les non-résidents (seuls, pour 75 % d'entre eux), les formes les plus fréquentes de cohabitation (souvent avec des proches parents) concernent les hommes célibataires (10,5 %), tandis qu'être marié est une prérogative assez fréquente seulement pour les femmes.

TABLEAU 1 - STRUCTURES FAMILIALES DES IMMIGRES PRESENTS
DANS L'AGGLOMERATION MILANAISE (VALEURS CONCERNANT 10 000 SUJETS)

	A - Résidents et non-résidents						
	Hommes (6 493)			Femmes (3 507)			Total (10000) (990)
	Célib.	Mariés	Autre	Célib.	Mariés	Autre	
Seuls	3368	1282	27	1280	329	21	6307
Non seuls	798	976	42	678	1117	82	3693
Total	4166	2258	69	1958	1446	103	10000
	B - Résidents						
	Hommes (5 884)			Femmes (4 146)			Total (10000) (610)
	Célib.	Mariés	Autre	Célib.	Mariés	Autre	
Seuls	2711	1007	44	1282	484	34	5562
Non seuls	641	1392	59	811	1411	124	4438
Total	3352	2399	103	2093	1895	158	10000
	C - Non-résidents						
	Hommes (7 531)			Femmes (2 469)			Total (10000) (377)
	Célib.	Mariés	Autre	Célib.	Mariés	Autre	
Seuls	4435	1730	..	1275	77	..	7517
Non seuls	1050	303	13	463	638	16	2467
Total	5485	2033	13	1738	715	16	10000

Source : IRER-OETAMM, 1992.

Quel genre de ménage ?

Faisant abstraction des cas où l'immigré vit seul (qui seront toutefois repris en considération par la suite), dans l'ensemble des types de ménage de l'agglomération milanaise prédominent deux formes nucléaires typiques (couples avec ou sans enfant) : environ 50 % des hommes et un peu plus de 60 % des femmes sont concernés. Mais il y a aussi une large diffusion de la cohabitation avec des proches parents (frères, cousins, parents, etc.), surtout entre hommes (47 %), et une présence non négligeable de familles monoparentales parmi les femmes (8 à 9 %).

Les conditions de stabilité majeures de l'immigré (c'est-à-dire la présence de l'enregistrement à l'état civil) semblent toutefois accroître l'orientation vers une vie de couple. C'est ce qui se produit, surtout pour les femmes mariées (qui, chez les résidents, cohabitent avec leur conjoint dans 86 % des cas), mais aussi pour les hommes célibataires (la cohabitation avec une compagne s'élève à 26 %) et pour les femmes célibataires (29 %).

Les non-résidents cohabitent plus fréquemment que les autres avec des proches parents (95 % des hommes célibataires et 86 % des femmes célibataires) et constituent plus souvent une famille monoparentale, surtout lorsqu'ils sont mariés (22 % chez les femmes et 18 % chez les hommes).

TABLEAU 2 - TYPE DE MENAGE DONT FONT PARTIE LES IMMIGRES PRESENTS DANS L'AGGLOMERATION MILANAISE PAR RAPPORT A LEUR RESIDENCE, AU SEXE ET A L'ETAT CIVIL

Immigrés vivant avec :	Résident		Non-Résident		Total			
	H	F	H	F	H	F		
conjoint/concub.(*)	20,4	21,2	4,9	23,5	15,9	21,8		
conj./conc.et enf.(*)	41,1	46,0	16,1	26,4	34,0	41,5		
enfants seulement (*)	3,1	7,1	4,1	13,8	3,5	8,6		
seulement proche par.	35,4	25,7	74,9	36,3	46,7	28,1		
	100,0 (128)	100,0 (143)	100,0 (51)	100,0 (42)	100,0 (179)	100,0 (185)		
Immigrés vivant avec :	Résident				Non-résident			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Cél.	Mar.	Cél.	Mar.	Cél.	Mar.	Cél.	Mar.
conjoint/concub.(*)	9,6	26,3	11,3	23,4	0,3	21,1	6,9	36,2
conj./conc.et enf.(*)	16,8	49,8	18,0	63,1	4,6	56,8	4,5	40,4
enfants seulement (*)	..	4,6	2,6	8,9	..	18,5	2,8	22,1
seulement proche par.	73,6	19,3	68,1	3,6	95,1	3,6	85,8	1,3
	100,0 (39)	100,0 (85)	100,0 (49)	100,0 (86)	100,0 (39)	100,0 (11)	100,0 (17)	100,0 (24)

(*) Sans ou avec des proches parents.

Source : IRER-OETAMM, 1992.

La présence des enfants

S'il est vrai que la présence d'enfants dans les familles d'immigrés n'est pas une réalité marginale (environ 2/3 des couples sont dans ce cas et c'est un élément déterminant pour le nombre non négligeable de familles monoparentales), il est vrai aussi que le nombre moyen d'enfants est relativement faible : 1,6 enfant dans les familles où il y a un couple et 1,3 dans les familles monoparentales.

Même pour la présence d'enfants, l'enregistrement à l'état civil semble être un élément intéressant de différenciation. Si parmi les couples non résidents l'enfant unique l'emporte, chez les résidents, la présence de deux enfants, et parfois (10 % des cas environ) de trois ou plus, est assez répandue.

TABLEAU 3 - NOMBRE D'ENFANTS SELON LA TYPOLOGIE FAMILIALE,
LA POSITION A L'ETAT CIVIL ET LE SEXE DU PARENT INTERVIEWE

	Typologie familiale(*)									
	Couple et enfants					Famille monoparentale				
	1 enf	2 enf	3 enf +	Total		1 enf	2 enf	3 enf +	Total	
	%	%	%	%	Nb	%	%	%	%	Nb
	A - Résidents et non-résidents									
Hommes	56,2	33,1	10,7	100	60	100	6
Femmes	54,9	35,8	9,3	100	74	55,3	44,7	..	100	16
Total	55,5	34,6	9,9	100	134	67,1	32,9	..	100	22
	B - Résidents									
Hommes	51,5	37,2	11,3	100	52	100	4
Femmes	50,2	40,0	9,8	100	64	72,3	27,7	..	100	10
Total	50,7	38,8	10,5	100	134	80,0	20,0	..	100	14
	C - Non-résidents									
Hommes	86,2	6,3	7,5	100	8	100	2
Femmes	85,0	9,0	6,0	100	10	25,9	74,1	..	100	6
Total	85,6	7,8	6,6	100	18	44,3	55,7	..	100	8

(*) Sans ou avec des proches parents.
Source : IRER-OETAMM, 1992.

La cohabitation avec des proches parents : entre solidarité et respect de la tradition

L'image de la famille élargie semble particulièrement présente dans la réalité migratoire de l'agglomération milanaise, mais avec une intensité (et peut-être des motivations) qui varient sensiblement en fonction du type de ménage et de son degré de stabilité par rapport à l'établissement territorial. D'un côté, se trouvent les couples sans enfant, où la présence de proches parents est relativement peu fréquente (6 à 9 % des cas selon l'enregistrement à l'état civil), de l'autre, les familles monoparentales où une telle cohabitation s'élève à 60 % parmi les non-résidents, mais descend à 14 % parmi les résidents.

Si, dans les familles monoparentales, la présence de proches parents est plus fréquente dans les situations d'établissement précaire, pour les couples avec enfants, l'élargissement de la cohabitation à d'autres membres s'élève à 30 % chez les résidents et seulement à 9 % chez les non-résidents. L'impression de fond est qu'à un modèle de cohabitation sur une base de solidarité-assistance, plus typique de conditions de gêne et/ou de plus faible intégration dans la réalité socio-économique du territoire d'accueil (citons, par exemple, les femmes avec enfants et sans conjoint qui s'appuient sur les parents ou les frères), s'ajoutent des situations où l'élargissement du ménage (par exemple aux parents d'un couple d'immigrés résidents qui ont des enfants) pourrait être interprété

comme indice de consolidation du choix migratoire et proposé comme une remise en valeur d'un modèle familial désormais désuet dans la société italienne.

Les agrégats familiaux formés seulement de proches parents méritent un développement à part en ce qui concerne la présence des personnes âgées et des jeunes. Tandis que, chez les immigrés résidents, cohabiter avec des proches parents de plus de soixante ans (probablement les parents) est habituel (50 % des cas), parmi les non-résidents, cette situation est un peu moins fréquente (33 % des cas), mais elle est accompagnée d'une considérable présence de proches parents de moins de 15 ans (17 % des cas).

TABLEAU 4 - COHABITATION AVEC DES PROCHES PARENTS DANS LE CADRE DES TYPOLOGIES FAMILIALES DONT FONT PARTIE LES IMMIGRES PRESENTS DANS L'AGGLOMERATION MILANAISE

Types de ménages	Pourcentage des cas où l'immigré cohabite avec des proches parents			
	N'importe quel âge	de moins de 15 ans	de plus de 60 ans	Nb
Résidents et non vivant avec :				
conjoint/concubin	8,2	1,0	..	69
conj./conc.et enfants	27,2	1,8	4,5	138
enfants seulement	29,7	6,4	11,4	22
seulement proche par.	(*)	13,5	44,7	137
Résidents vivant avec :				
conjoint/concubin	8,7	57
conj./conc.et enfants	30,3	2,1	5,3	118
enfants seulement	14,3	10,0	..	14
seulement proche par.	(*)	2,7	52,2	82
Non résidents vivant avec :				
conjoint/concubin	5,9	5,9	..	12
conj./conc.et enfants	9,3	20
enfants seulement	57,0	..	31,6	8
seulement proche par.	(*)	17,1	33,3	53

(*) Cette valeur est, pour des raisons évidentes, toujours égale à 100 %.

Source : IRER-OETAMM, 1992.

Réflexions sur une réalité marginale : les couples multiethniques

Dans le cadre des approfondissements des structures familiales des immigrés, la composition ethnique des ménages est d'un intérêt indiscutable.

A ce propos, la simple opposition entre la fréquence absolue d'hommes et de femmes se déclarant en état de concubinage, met en relief un déséquilibre évident : pour

100 immigrées appartenant à une famille avec enfants, l'on ne compte que 79 hommes dans la même condition, et le nombre de partenaires masculins descend à 71 pour les familles sans enfant.

Cependant, si l'on accepte la représentativité des données d'échantillon, on peut aussitôt en déduire l'existence de formes de nuptialité ou de concubinage qui impliquent la population masculine italienne, au moins⁽¹⁾ dans la mesure où elle assure l'équilibre entre les sexes dans chaque sous-ensemble. D'autre part, l'on constate la même tendance dans les rares données disponibles (Istat, 1992) au niveau national, tant en ce qui concerne les statistiques sur les mariages mixtes (172 épouses étrangères pour 100 époux étrangers), que celles relatives aux naissances de couples mixtes (152 mères étrangères pour 100 pères).

TABLEAU 5 - NOMBRE D'HOMMES PRESENTS DANS L'AGGLOMERATION MILANAISE
DECLARANT VIVRE EN CONCUBINAGE POUR 100 FEMMES DANS LA MEME SITUATION
DECOUPAGE PAR PAYS D'ORIGINE ET PRESENCE D'ENFANTS

Pays d'origine	Couples avec enfants		Couples sans enfant	
	100 H/F	N.	100 H/F	N.
Afrique du Nord	95	28	69	7
Autres pays africains	78	31	41	15
Amérique latine	43	22	102	8
Asie	88	55	86	34
Chine	89	34	375	9
Philippines	25	11	20	19
Europe de l'Est	180	2	44	5
Total	79	138	71	69
Résidents	80	118	86	56
Non-résidents	75	20	25	13

Source : IRER-OETAMM, 1992.

D'intéressants indices sur les aspects différentiels des niveaux d'exogamie des couples d'immigrés ressortent aussi de l'analyse de la fréquence des concubins en fonction du sexe, de l'enregistrement à l'état civil et du pays d'origine. A ce propos, si l'excédent de la composante féminine (et le rééquilibrage consécutif moyennant la cohabitation avec des hommes italiens) semble exagéré pour les couples non-résidents et sans enfant (où il y a 25 immigrés pour 100 immigrées), sans nul doute, existe-t-il de considérables différences parmi les groupes ethniques. A côté des groupes fortement endogames (ou du moins apparemment en équilibre), comme les couples nord-africains avec enfant ou les couples d'Amérique latine sans enfant, il y a des réalités largement exogames quant à la composante féminine. Citons les immigrés venant des Philippines (avec ou sans enfant) et de l'Afrique sub-saharienne ou de l'Europe de l'Est (dans les deux cas sans enfant seulement). L'excédent de population féminine vivant en concubinage trouve cependant

(1) La valeur du solde est la dimension minimum d'un phénomène qui admet comme extrémité supérieure la présence d'un partenaire italien pour tous les hommes et toutes les femmes vivant en couple.

d'intéressantes exceptions dans les ménages avec enfants des immigrés de l'Europe de l'Est (180 hommes pour 100 femmes) et, surtout, dans les couples sans enfant originaires de la Chine (375 hommes pour 100 femmes).

De la caractérisation des typologies familiales aux caractéristiques des immigrés qui en font partie

Un autre sujet d'approfondissement réside dans l'analyse de la diffusion des structures familiales selon les principaux groupes ethniques et l'examen des caractéristiques des immigrés qui en font partie.

En considérant le premier point, il faut mettre en évidence la fréquence élevée des individus seuls parmi les Nord-Africains (83 %) et parmi ceux de l'Europe de l'Est (75 %). Notons, de plus, que les ménages avec enfants l'emportent nettement parmi les Chinois (44,1 % des cas) et qu'il y a un nombre considérable de ménages sans enfant (17 %) et de cohabitation avec des proches parents (24,9 %) chez les Philippins.

Pour les aspects différentiels des caractéristiques des immigrés dans les différentes conditions familiales, il semble opportun de mettre en relief :

- la nette féminisation (73 %) des familles monoparentales et l'écrasante dominante masculine (74 %) parmi les immigrés seuls;
- le nombre non négligeable de mariés parmi les immigrés seuls ou cohabitant avec des proches parents (15 %);
- la fréquence du choix de la vie en ménage proportionnelle à l'ancienneté migratoire et au niveau d'instruction;
- l'inconfort du logement relativement moindre pour les couples sans enfant, avec un considérable pourcentage de logements de propriété (20 %) et un taux de précarité dans le logement plus faible pour les couples avec enfants (2,8 %);
- le nombre élevé de musulmans parmi les immigrés seuls (49 %) et, parallèlement, le nombre considérable de catholiques parmi les couples (surtout sans enfant : 49 %), dans les familles monoparentales (43 %) et dans les cohabitations avec des proches parents (45 %);
- le faible chômage des mariés/concubins avec enfants (3 %), le nombre important d'individus ayant un emploi régulier parmi les immigrés appartenant à des familles monoparentales (69 %) ou à des familles avec (47 %) ou sans enfant (24 %) et, à l'opposé, le nombre élevé de chômeurs (24 %) parmi les immigrés seuls.

Ces derniers, par ailleurs, forment un ensemble caractérisé par le plus faible pourcentage de travailleurs réguliers (40 %).

TABLEAU 6 - PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES IMMIGRES PRESENTS DANS
L'AGGLOMERATION MILANAISE SELON LEURS CONDITIONS FAMILIALES

	Condition familiale (*)						N.
	A	B	C	D	E	Total	
% immigrés	7,0	14,0	2,2	13,8	63,0	100,0	990
dont provenant de :							
Afrique du Nord	2,4	9,6	2,1	10,9	75,0	100,0	302
Autres pays africains	6,2	13,2	3,2	11,3	66,1	100,0	233
Amérique latine	6,6	16,9	4,1	14,9	57,5	100,0	128
Chine	12,1	44,1	..	15,4	28,4	100,0	78
Philippines	17,0	9,5	2,4	24,9	46,2	100,0	113
Autres pays asiatiques	5,6	19,3	..	19,3	55,8	100,0	71
Europe de l'Est	8,3	2,2	0,2	6,2	83,0	100,0	65
Caractéristiques (**)							
% hommes	41,4	44,2	27,4	61,7	74,2	64,9	
% mariés	79,2	81,9	86,3	14,9	25,5	37,0	
% arrivée avant 1987	40,6	64,1	28,3	26,7	14,5	25,2	
après 1990	25,3	3,4	21,0	29,5	34,6	28,6	
% scolarité < 8 ans	11,2	19,1	57,1	10,5	20,4	19,0	
>16 ans	16,9	14,3	2,7	4,1	7,9	8,8	
% propriétaire	20,3	14,5	1,4	2,9	0,6	4,2	
% habitation précaire	6,1	2,8	10,5	15,2	32,0	23,4	
% hab. insatisfaisante	22,3	46,5	40,6	50,8	60,0	53,1	
% religion musulmane	19,7	20,0	17,8	33,6	49,3	40,2	
% religion catholique	49,5	35,1	42,9	45,3	28,3	33,4	
% chômeurs	8,6	3,0	11,4	15,9	23,6	18,4	
% emploi régulier	52,5	46,9	68,9	44,2	40,1	43,1	
% sans permis de séjour	14,4	8,6	19,2	24,9	26,0	22,5	
% non recensés	19,4	13,9	28,3	42,2	46,9	39,3	
N.	69	138	22	137	624	990	

- (*) A = Immigrés avec conjoint ou concubin (et éventuellement des proches parents);
B = Immigrés avec conjoint ou concubin et enfants (et éventuellement des proches parents);
C = Immigrés avec enfants seulement (et éventuellement des proches parents);
D = Immigrés avec des proches parents seulement;
E = Immigrés seuls.

(**) Les pourcentages concernent la fréquence du caractère dans le cadre de chaque condition familiale.

Source : IRER-OETAMM, 1992.

Enfin, il faut encore signaler l'augmentation du nombre d'immigrés sans permis de séjour lorsque l'on passe des familles avec enfants (où les irréguliers sont à peu près 9 %) aux couples sans enfant (14 %), aux familles monoparentales (19 %) et à la cohabitation avec des proches parents (25 %) ou aux ménages unipersonnels (26 %).

L'on observe la même tendance à propos du pourcentage de sujets ayant échappé au recensement (quoique présents sur le territoire), avec des valeurs qui vont d'un minimum de 14 % (pour les couples avec enfants) à un maximum de 47 % (pour les immigrés seuls).

BIBLIOGRAPHIE

- BLANGIARDO G.C., 1992. « Extracomunitari e famiglia : riflessioni su alcune realta e segnali per il futuro », in : AA.VV., « *Famiglie in difficolta tra rischio e risorse* », Studi interdisciplinari sulla Famiglia, 11, Vita e Pensiero, Milano.
- BLANGIARDO G.C., 1993a. « *Le conoscenze demografiche per interpretare prevedere e decidere* », Atti della Prima Conferenza Nazionale di Statistica, ISTAT, Annali di statistica, Roma.
- BLANGIARDO G.C., 1993b. « *Une nouvelle méthode d'échantillonnage pour les enquêtes sur la présence des étrangers* », IUSSP, Montréal.
- BLANGIARDO G.C., 1993c. « La presenza straniera nell'area milanese », in : AA.VV., *L'integrazione invisibile*, Vita e Pensiero, Milano.
- IRER-OETAMM, 1992. « *Analisi dei bisogni e offerta di servizi per gli stranieri extracomunitari nell'area milanese* », Milano.
- ISTAT, 1991. « Gli immigrati presenti in Italia : una stima per l'anno 1989 », *Note e Relazioni*, 1, Roma.
- ISTAT, 1992. « Eventi demografici relativi a cittadini stranieri verificatisi in Italia nel triennio 1986-88 », *Notiziario*, XIII, Serie 4 F.41 n° 2, Roma.
- ISTAT, 1993. « Gli stranieri in Italia », *Note e Relazioni*, 4, Roma.
- ISTAT, 1994. « *La presenza straniera in Italia: una prima analisi dei dati censuari* », Roma.
- NATALE M., 1990. « L'immigrazione straniera in Italia : consistenza, caratteristiche, prospettive », *Polis*, 1, Bologna.